

2MADARO6

Société civile au capital de 176 000 euros

Siège social : 24 bis Rue de la Bouvrais – Saint-Brice-en-Coglès, 35460 MAEN ROCH

Les soussignés :

- ✓ **Monsieur Damien CHAUVIGNEAU**, demeurant 24 bis Rue de la Bouvrais – Saint-Brice-en-Coglès, 35460 MAEN ROCH
- ✓ **Madame Magali GÉNIN**, demeurant 24, bis Rue de la Bouvrais – Saint-Brice-en-Coglès, 35460 MAEN ROCH

Agissant en qualité de seuls associés de la société 2MADARO6, société civile au capital de 176 000 euros, dont le siège est 24 bis Rue de la Bouvrais – Saint-Brice-en-Coglès, 35460 MAEN ROCH,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date de ce jour,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée

Monsieur Damien CHAUVIGNEAU,

Né le 24 décembre 1982 à FOUGERES

Demeurant 24 bis Rue de la Bouvrais – Saint-Brice-en-Coglès 35460 MAEN ROCH

Monsieur Damien CHAUVIGNEAU dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Damien CHAUVIGNEAU accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement. Les cotisations sociales et fiscales personnelles de la gérance pourront être prises en charge par la société.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Fait à MAEN ROCH

Madame Magali GÉNIN

« Lu et approuvé. »

Monsieur Damien CHAUVIGNEAU

« Lu et approuvé – Bon pour acceptation des fonctions de gérant. »